EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 septembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt neuf septembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 septembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Luc BLANC à Christiane JALICON, Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Fabienne MONTEL**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Dominique ADENOT arrive pendant la présentation de la question n°1.
Madame Sylviane TARDIEU arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES).
Madame Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation de la question n°4.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Cécile AUDET.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.
Madame Isabelle LAVEST quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Monsieur Grégory BERNARD.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.

Rapport N° 21

ADHÉSION ANACEJ (ASSOCIATION NATIONALE DES CONSEILS D'ENFANTS ET DE JEUNES)

La Ville de Clermont-Ferrand souhaite affirmer une nouvelle Politique Publique de Démocratie Contributive, comme annoncé dans la délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2017, qui se décline en plusieurs principes :

* Concerter davantage pour enrichir les décisions publiques
* Favoriser l'émergence des initiatives citoyennes
* Faire le pari de l'innovation
* Miser positivement sur les jeunes
* Partager des règles du jeu simples et claires.

Ainsi, la Ville de Clermont-Ferrand souhaite porter une attention particulière à la jeunesse en lui donnant une place dans la Démocratie locale. Cela signifie, favoriser et valoriser l'engagement des jeunes dans la vie de leur Ville et les faire adhérer aux valeurs de la République. En d'autres termes, il s'agit pour la Ville de Clermont-Ferrand, aux côtés des autres acteurs éducatifs, de contribuer à l'apprentissage de la vie collective et la responsabilité citoyenne.

Dans ce cadre, plusieurs actions vont être développées dans les prochains mois, dont une Rencontre annuelle avec les délégué.e.s de classe des établissements secondaires et d'apprentissage. Cette rencontre aura lieu pour la première fois à l'automne 2017. Cette rencontre consistera à créer des échanges autour du rôle de la Ville, la vision que les jeunes en ont, leurs préoccupations pour le présent et l'avenir.

Pour accompagner cette démarche, et lui donner un écho important dans le réseau des villes françaises qui s'intéressent à ces questions, la Ville souhaite faire appel à l'ANACEJ.

L'Agence Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes accompagne les collectivités locales dans la mise en place d'instances de participation des jeunes et leur association à la construction des politiques publiques.

Elle promeut le respect de la personne humaine quel que soit son âge, les valeurs de laïcité et de solidarité, le dialogue entre enfants / jeunes / élu.e.s, l'exercice de la citoyenneté, l'éducation à la citoyenneté, le développement de la démocratie locale pour les enfants et les jeunes.

L'adhésion à l'ANACEJ représente un coût de 3 375,76 euros. Cette somme est inscrite au Budget primitif.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de donner un avis favorable à l'adhésion de la Ville de Clermont-Ferrand à l'ANACEJ ainsi qu'à l'engagement de la somme de 3 375,76 euros.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 09 octobre 2017

Pour le Maire et par délégation

L'Adjoint,

Simon POURRET